Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Du lin OGM contamine l'Europe

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/10/2009, modifié le 27/03/2026

Le 8 septembre, le système d'alerte de l'UE, le Rapid Alert System for Food and Feed (RASFF), prévenait les autorités que du lin génétiquement modifié (variété FP967/CDC Triffid), interdit dans l'UE, avait été découvert dans des céréales (mélange de type muesli) et des produits de boulangerie en Allemagne. Ce lin GM avait été mis au point par l'Université du Saskatchewan pour tolérer les herbicides de type sulfonyluré et il contient trois gènes résistants aux antibiotiques. Le Canada fournit approximativement 70% du lin (sous forme de graines ou de fibres) utilisé dans l'UE. Or, suite à une bataille juridique menée par les producteurs de lin qui craignaient que la mise en culture de lin GM ne perturbe leur exportation vers l'Europe, ce lin GM avait finalement été interdit au Canada, en 2001. D'après les services du Land du Bade-Wurtemberg, ce sont 39% des échantillons étudiés qui se sont révélés contaminés par du lin GM.
Interrogée par Inf'OGM, Nina Papadoulaki, porte-parole de la DG Santé, à la Commission européenne, nous précise que le 24 septembre 2009, lors d'une vidéo conférence entre la Commission européenne et les autorités canadiennes, le Canada a affirmé à l'UE qu'une enquête était en cours pour connaître l'origine de la contamination mais qu'il était trop tôt pour en connaître les résultats. Le Canada, d'après Nina Papadouaki, espère pouvoir apporter des réponses précises pour la réunion du Comité européen de la Chaîne alimentaire prévu pour le 19 octobre. Les Canadiens ont aussi assuré aux Européens qu'ils avaient bloqué toute exportation de lin en attendant les résultats de l'enquête. Interrogée sur l'origine de la contamination, la DG Santé a déclaré ne pas avoir d'information à ce propos.

Le 19 septembre, soit une semaine après la découverte de cette contamination, les militants de Greenpeace ont mené une inspection citoyenne [1] dans 16 supermarchés (Edeka, Kaufland, Real, REWE, Tengelmann Schlecker) à Bonn, Celle, Chemnitz, Darmstadt, Göttingen, Hanovre, Karlsruhe, Cologne, Munich et Oldenburg et, partout ils ont retrouvé les produits incriminés. Ce qui signifie que les directeurs des supermarchés, qui auraient dû renvoyer aux distributeurs les produits en question, ne l'avaient pas encore fait.

La contamination est européenne

Dès le 10 septembre, le ministre de l'Agriculture du Land du Bade-Wurtemberg, Peter Haul (CDU), a déclaré que « nous pensons que ce n'est pas limité à l'Allemagne mais que toute l'Europe est touchée »[]].
D'ailleurs, le 16 septembre 2009, le RASFF, selon Greenpeace Suisse [2], a appelé la Suisse à retirer du commerce des mélanges pour boulangerie probablement contaminés par des graines de lin transgénique et les produits qu'ils auraient servi à fabriquer. Ces mélanges pour boulangerie

proviennent d’Allemagne. Les graines de lin GM ne sont autorisées ni pour la culture, ni pour l’alimentation et/ou le fourrage dans l’UE et en Suisse. « Personne ne sait depuis combien de temps nos aliments sont contaminés. L’Office fédéral de la santé publique (OFSP) ainsi que les grossistes et tout le secteur de l’alimentation doivent faire toute la lumière sur cette affaire et désigner, si nécessaire, quels sont les produits qui contiennent des graines de lin transgénique illégal » dénonce Marianne Künzle de Greenpeace Suisse.
Au final, dans l’UE, ce sont déjà huit alertes qui ont été transmises au RASFF, en provenance de trois pays : Allemagne, Grande-Bretagne, et Suède. La porte parole de la Direction générale à la Santé a annoncé à l’AFP, le 29 septembre 2009 : « Les alertes ont permis de remonter la chaîne de distribution et permettent de retirer rapidement de la vente les produits contaminés ». De son côté, Greenpeace [3] annonce que des produits contaminés ont été repérés en Allemagne, en Pologne, en Suisse, en Belgique, en Hongrie, aux Pays-Bas, au Portugal, en Roumanie, au Luxembourg, en Suède et au Royaume-Uni. En effet, si on étude de près les notifications disponibles dans la base de données du RASFF [4], on découvre que la contamination est arrivée en Allemagne, via les ports belges et hollandais, en Grande Bretagne, et en Suède, via un port belge, que de l’Allemagne, elle s’est répandu dans de nombreux pays d’Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, et dans un pays hors Europe : l’Ile Maurice. Une notification (n°2009.1198) évoque une origine états-unienne de la contamination.

[1] http://www.greenpeace.de/themen/gen...

[2] http://www.greenpeace.ch/fr/campagn...

[3] http://public.adequatesystems.com/p...

[4] Le RASFF met à disposition les alertes qu’il reçoit : http://ec.europa.eu/food/food/rapid...

Adresse de cet article : https://infogm.org/du-lin-ogm-contamine-leurope/